



LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de TAULIGNAN
Reçu le

27 JUIL. 2021

Direction Des Politiques Territoriales
Service Habitat-Territoires
Contact Brigitte PION
Tel : 04 75 79 81 86
Courriel : bpion@ladrome.fr
Réf. D2105017

Monsieur Jean-Louis MARTIN
Maire
MAIRIE DE TAULIGNAN
2 Place du Onze Novembre
BP 4
26770 TAULIGNAN

À Valence, le **26 JUIL 2021**

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de TAULIGNAN.

Après étude des documents, le Département émet un avis favorable à la modification du PLU de la commune de TAULIGNAN.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Conseil départemental
Par Délégation de la Présidente
La Directrice Générale Adjointe
des services départementaux
Valérie BERANGER

Copie
Madame le Préfet de la Drôme
Madame Marie Fernandez et Monsieur Jean Michel AVIAS – Conseillers départementaux du Canton de GRIGNAN.

Les Informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Département de la Drôme. Les droits d'accès, d'opposition et de rectification prévus par la loi n°78-17 du 06/01/1978 modifiée s'exercent auprès de la Présidente du Conseil départemental.